

TACHE DE L'UNION DEPARTEMENTALE

ET DES 140 SYNDICATS

3000 ADHÉRENTS NOUVEAUX

D'ici le 1er Avril

A juste titre, la question de l'Unité des Travailleurs, dominait le Comité Général de l'U.D., le 25 Novembre dernier, la résolution bien examinée et votée par tous les Délégués, dit " Les délégués au Comité Général appellent tous les Militants des Syndicats, des Sections syndicales, à renforcer sans cesse leur organisation, avec le souci de recruter constamment, pour amener notre mouvement à réaliser les conditions d'une vie de bien être, de Liberté et de Paix!"

C'est d'une clarté très nette, mais il nous faut bien entendu appliquer cette décision, la Direction de l'U.D. s'est donc penché sur l'organisation de la campagne de recrutement massif en étant guidé par le souci d'aider au maximum dans cette tâche les Syndicats.

A cet effet l'U.D. dans son plan de travail, participe à une quarantaine de réunions de syndicats au long du mois de janvier, elle fait un effort financier très grand, en éditant un dépliant pour les syndicats, elle organise enfin un concours de recrutement, pour récompenser avec des classements, les Syndicats, et les recruteurs individuels.

Mais tout cela, n'entrera dans la vie, ne sera positif, que dans la mesure où l'on se pénétrera de l'idée du recrutement massif et des possibilités que nous avons en raison de l'influence grandissante de notre organisation dans toutes les élections

Enfin que l'Unité d'Action souhaitée vivement par toutes nos Organisations, ne se renforcera, se concrétisera, que dans la mesure où la C.G.T. qui est l'élément moteur dans la bataille pour l'Unité, sera plus forte, plus puissante.

Nous sortons d'une année, où le caractère de l'Unité des Travailleurs s'est affirmé avec beaucoup de force. Il a été tellement puissant, qu'il a valu à la classe ouvrière, de

.../...

remporter d'importants succès revendicatifs, de beaucoup supérieurs, à ceux arrachés dans les années 49 et 50

Au début de cette nouvelle année, cette unité se poursuit, son écho puissant débordé jusque dans l'enceinte de l'assemblée nationale. La chute du Ministère Pléven est une nouvelle victoire de l'Union des Travailleurs.

De grands combats nous attendent encore dans la lutte pour les salaires, la paix, la liberté. Nous voulons tous qu'ils aient un caractère plus décisif, cela dépend, camarade de notre capacité à rassembler les travailleurs dans notre organisation syndicale.

Nous tous les syndicats de notre U.D., l'on a encore une vieille routine en ce qui concerne le recrutement. Il faut même ajouter qu'à l'U.D., il en était de même, il nous appartient donc de se débarrasser de ces habitudes qui nous conduisent à dire " le recrutement c'est l'affaire de toute l'année, ceux qui ne sont pas à la C.G.T. n'y viendront pas pour telle raison, cela se résumait par une reprise de cartes, avec toujours le même objectif, c'est à dire le nombre d'adhérents de l'année passée.

Les exigences de notre lutte, les possibilités qui s'offrent à nous nous obligent à modifier radicalement cette Conception maintenant dépassée de l'Organisation syndicale, plus que jamais, notre mouvement à son caractère de masse, comme le démontrent les actions que nous entreprenons, la confiance que nous place en nous les travailleurs dans les consultations d'entreprises.

Alors cette année, dans cette campagne de recrutement, à l'occasion de la reprise des cartes, l'on aggrandit la maison. Nous nous lançons tous dans la bataille pour les 3.000 adhérents au 1er Avril comme première

.../...

étape; avec audace, et en ayant conscience, que les victoires remportées en 1951 en particulier, ont fait renaître la confiance parmi les travailleurs troublés par la scission.

Pour cela, dans chaque syndicat, les directions doivent examiner l'utilisation du matériel mis à leurs dispositions par l'U.D. et quicôûte très cher.

Elles doivent définir leur plan de recrutement et se fixer un objectif, se soucier des directives qu'

elles vont donner aux Délégués et collecteurs d'entreprises, et veiller avec soin à l'aide qu'elles vont apporter à ces derniers. Persuader de l'importance de l'émulation elles participeront enfin aux concours organisés par l'U.D.

Que chaque Militant réfléchisse à cette question, que chacun recherche des initiatives nouvelles, et nous allons faire de la reprise des certes 1952, en nous mettant en marche et en atteignant nos 3.000 adhérents nouveaux, une grande victoire de la C.G.T., une victoire de l'Unité.

Le Secrétaire Général:
C. MORIN .

- LE CONCOURS DEPARTEMENTAL -

- POUR LES 3.000 ADHERENTS NOUVEAUX

-:-:-

- QUI SERA AU TABLEAU D'HONNEUR ?

- QUI LE FANION ?

- VOUS EN DECIDEREZ, CAMARADES ?

---°°---

La C.G.T. étant la plus grande organisation de masse du département, il va de soi qu'elle influence la quasi totalité des travailleuses et travailleurs.

Des milliers de ceux-ci lui font confiance mais n'y adhèrent pas, alors qu'en de nombreux cas, il suffirait de peu de choses pour que ces travailleurs viennent renforcer la C.G.T., et par conséquent, par leur participation active faire avancer les revendications, résoudre plus vite l'ensemble des problèmes, que pose la défense du pain, de la liberté de la paix.

---°°---

RECRECITER EST UNE TACHE DE CHAQUE INSTANT, C'EST UNE TACHE D'HONNEUR.

---°°---

Responsables et Militants, des syndicats et sections syndicales, impulsez le recrutement, syndiqués participez au recrutement.

---°°---

Dans le 1er trimestre 1952, l'Union Départementale mettra à l'hon-

neur les camarades et les syndicats de sections syndicales qui, se seront signalés comme les meilleurs.

- COMMENT OPERER LE CLASSEMENT -

REGLEMENT - Un pointage sera effectué chaque fin de mois, soit au 31 janvier- 29 Février- et 31 Mars pour le 1er trimestre 1952 (le même pointage sera effectué fin du 1er Trimestre).

CLASSEMENTS -a) Un classement individuel
b) Un classement par Syndicat ou Section Syndicale.

CLASSEMENT INDIVIDUEL - Les camarades qui feront parvenir le plus grand nombre d'adhésions se verront attribuer les prix dont la liste figure ci-dessous, et leur noms seront publiés à un tableau d'honneur porté à la connaissance des travailleurs par voie de presse et bulletin d'information.

CLASSEMENT PAR SYNDICAT OU SECTION SYNDICALE. -

- Les délais fixés étant écoulés, le syndicat ou la Section syndicale sera classée en tête, en raison de l'augmentation du pourcentage de ses adhérents.

Elle sera l'objet d'une remise de fanion à son siège en présence des travailleurs.

ront jamais de poser les syndiqués, et les travailleurs à qui l'on demande d'adhérer. ILS deviennent ainsi des Militants, pour lesquels le collectage devient une tâche importante et dont ils en saisissent tout l'intérêt.

A la seconde réunion, remise des fonds, et du matériel invendu, au trésorier.

Examen des difficultés rencontrées et à ce moment les responsables apporteront leur appui pour les surmonter.

Que les Militants des directions, examine cette méthode, l'enrichisse de nouvelles initiatives, et les fasse connaître.

---oOo---

---. CEUX QUI ONT FAIT CONNAITRE LEURS OBJECTIFS. ---

METAUX .- BASSE-INDRE, 100 Adhésions nouvelles au 1er Avril.

" COUERON .- 35 Adhésions nouvelles au 1er Avril.

" NANTES
500 Adhésions nouvelles au 1er Avril

CHATEAUBRIANT .- 80 Adhésions nouvelles au 1er Avril.

METAUX .- LAIMBOEUF .- 25 Adhésions nouvelles au 1er Avril.

TRAMWAYS .- NANTES .- 50 Adhésions nouvelles au 1er Avril.

---oOo---

---. CEUX QUI ANNONCE LES PREMIERS RESULTATS. ---

TRAMWAYS NANTES, 12 Adhésions nouvelles au 12 janvier

METAUX .- NANTES

BRANDOT .- 16 Adhésions nouvelles au 12 janvier

BATIGNOLLES 25 Adhésions nouvelles.

ARSENAL D'INDRET .- 10 Adhésions nouvelles.

ACTION REVENDICATIVE

NOUVELLE PRISE DE POSITION COMMUNE DE NOTRE

U.D. ET DE L'U.D. - C.F.T.C. -

- La Motion demise au Tréfet -

Les Unions Départementales des Syndicats C.G.T. et C.F.T.C. de la Loire-Inférieure, après avoir pris connaissance du projet du Conseil de la République, concernant l'échelle Mobile des salaires,

Constatent que ce projet liquide purement et simplement le projet de l'Assemblée Nationale, votée en Septembre dernier et qui prévoyait :

1°) le principe de l'échelle Mobile du Salaire minimum garanti, chaque fois qu'une augmentation de 5 % du coût de la vie serait enregistrée,

2°) La fixation du salaire Minimum garanti en fonction du coût de la vie, par la Commission Supérieure, des Conventions Collectives qui éta-

blirait le budget type.

Soulignant que, le projet du Conseil de la République, supprime la répercussion automatique des variations du coût de la vie sur les salaires, redonne, au seul gouvernement, la prérogative en matière de fixation du salaire minimum garanti, répond aux préoccupations patronales, en gonflant la marge d'augmentation des indices permettant la révision des salaires, en instituant un arbitrage des conflits concernant les salaires.

En conséquence, les Unions Départementales, se faisant l'interprète des travailleurs du Département de la Loire-Inférieure, déconcent le projet du Conseil de la République.

.../...

-L'application de l'Echelle Mobile.

- L'annulation des projets de Lois Cadres.

Une Politique Gouvernementale, permettant, le plein emploi de la main-d'oeuvre, dans des fabrications de Paix, destinées à satisfaire les besoins immédiats des populations, à permettre le développement, la modernisation de l'équipement sanitaire, Agricole, et industriel du Pays.

Le moment est venu, pour les travailleurs, consolidant leur unité,

D'exprimer leur volonté d'en finir en agissant pour imposer leurs revendications, le maintien des libertés et de la Paix.

Nos organisations, nos Militants, doivent dans tout le département être à la tête de ce combat, pour la mobilisation de tous sur la base des entreprises pour accrocher tous les groupes politiques, tous les parlementaires, et faire entendre aux élus de la Nation, où qu'ils se trouvent, leur volonté décidée de substituer à l'actuelle politique de bas salaires, de chômages et de démission nationale, une politique Française libérant la France de la sujétion des occupants étrangers.

---oOo---

CONTRE L'OCCUPATION DE NOS PORTS- POUR L'INDEPENDANCE NATIONALE.

---oOo---

La presse réactionnaire vient de confirmer les intentions des américains, d'occuper nos ports, ST NAZAIRE et NANTES, et d'en faire des ports de déchargement de matériel de guerre.

D'autre part, nous tenons de source sérieuse, que les installations aériennes des deux villes ont été inspectées par les militaires étrangers qui les convoitent également.

Notre département avec ses ports, ses installations aériennes, son réseau ferroviaire, présente pour les fauteurs de guerre une importance stratégique, et le gouvernement, les majorités Municipales, le Livre à une armée étrangère.

Les travailleurs du département ne peuvent rester insensibles à l'occupation de nos villes, Les dockers de ST NAZAIRE ont réaffirmé leur décision de lutte, comme ceux de NANTES, contre les préparatifs de guerre. Les 300 Carénieurs et les ouvriers charbonniers nazairiens se sont déjà joint à eux.

Il appartient à toutes nos organisations d'éclairer les travailleurs sur la menace qui pèse sur le département. Il leur faut expliquer, écrire, souligner les dangers immédiats que va faire courir à la population l'occupation de nos villes par les américains. Ces derniers en effets, comme le montre les exemples de la ROCHELLE, de TOUL etc... Compromettent l'ordre et la sécurité publique, se rendent les auteurs d'accidents en séries, vont jusqu'à l'agression et aux coups

s'ajoutent à cela les expropriations, les réquisitions de logements etc....

Il appartient donc à notre mouvement syndical, de souligner avec force tout le caractère insupportable de l'occupation étrangère, et d'engager l'action pour la réalisation de l'Unité contre l'occupation étrangère, pour la solution par la signature d'un pacte de paix et pour la reconquête de l'indépendance nationale.

Organiser dans nos entreprises la mobilisation de tous, en appuyant d'une part l'action des Comités de Paix, et en développant d'autre part notre propagande par les journaux d'usines. Et organisant des pétitions, en faisant voter des motions à l'adresse des pouvoirs publics, mais aussi des dockers, dans les ateliers, vestiaires, autobus, suivant les possibilités les initiatives qui doivent être développées au maximum. Enfin en organisant lorsque les conditions sont créées des délégations de travailleurs.

De tous les coins du département en avant dans l'Union, et l'Action pour libérer le Pays de l'Occupation étrangère et donner à la France une politique de bien-être, de prospérité et de progrès Social, dans la Paix, et les Libertés.

L'Imprimeur Gérant :

-.M. IASTIER.-